

Compte rendu de la séance du 12 juillet 2021

Président : GARNIER Alain

Secrétaire : TORRES Thierry

Présents :

Monsieur ALAIN GARNIER, Madame MARIE-CECILE RIVIERE, Monsieur Jean DELHON, Monsieur Grégory LAFOSSE, Monsieur THIERRY TORRES, Monsieur RAPHAEL GENZ, Madame Danièle CASSE, Monsieur JACQUES VU-VAN, Monsieur MICHEL ANDOLFO

Excusés :

Absents :

Monsieur ANTOINE DOMANEC, Monsieur Daniel MOUILLAT

Représentés :

Madame ANNABEL AUGUSTIN par Monsieur RAPHAEL GENZ, Monsieur André LAURENT par Monsieur ALAIN GARNIER, Madame Sonia PORTET par Monsieur THIERRY TORRES, Madame FRANCOISE BAUZOU par Madame MARIE-CECILE RIVIERE

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 07 juin 2021
2. Plan de financement rénovation énergétique de la mairie
3. Subvention aux associations

Questions diverses

Délibérations du conseil:

Approbation du compte-rendu de la séance du 7 juin 2021 (2021_051)

Alain Garnier, Maire, rappelle l'ordre du jour de la séance du 7 juin 2021 :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 6 avril 2021
2. Création d'un poste d'adjoint au maire
3. Election du 3ème adjoint
4. Estimation de l'ancien presbytère
5. Restauration scolaire
6. Tarifs repas cantine
7. Création de postes
8. Travaux de voirie

- 9. Décision modificative n°1
- 10. Avis sur le pacte de gouvernance 2021-2026 de la communauté d'agglomération
- 11. Avis sur le pacte financier et fiscal 2021-2026 de la communauté d'agglomération
- 12. Avis sur le pacte de mutualisation 2021-2026 de la communauté d'agglomération
- 13. Subvention aux associations
- 14. Convention avec la Ressourcerie
- 15. Acquisition foncière à la Chapelle
- 16. Règlement intérieur ALAE
- 17. Motion de soutien

Questions diverses

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER le compte-rendu de la séance du 7 juin 2021.**

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 1

Refus : 0

Plan de financement de la rénovation énergétique de la mairie (2021_052)

Thierry TORRES, conseiller municipal, expose :

Lors de la séance du 21 décembre 2020 le conseil municipal a délibéré sur le plan de financement de la rénovation énergétique de la mairie comprenant l'isolation et le remplacement du système de chauffage.

Suite aux consultations auprès des entreprises locales, le plan de financement de ces travaux doit être revu comme suit :

Travaux Montant H.T.	Subventions	Subventions Montant H.T.	Subventions %
32 271,28 €	Etat – D.E.T.R.	14 522 €	45 %
	Région	8 068 €	25 %
	Département	3 227 €	10 %
	Commune (autofinancement)	6 454,28 €	20 %

Les postes de dépenses sont les suivants :

Postes de dépenses	Montant H.T.
Devis chauffage MISSENARD CLIMATIQUE	15 822,88 €
Devis électricité EGA	4 972,80 €
Devis Isolation LIMA PUGA	11 475,60 €
Total des travaux	32 271,28 €

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER le plan de financement et les demandes de subvention auprès de l'Etat, de la Région et du Département pour la rénovation énergétique (changement de système de chauffage et isolation) de la mairie.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les demandes de financement auprès des différents partenaires ainsi que tous les documents nécessaires et à procéder à toutes les formalités requises à la mise en œuvre de ce projet.**

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Subvention complémentaire au comité des fêtes (2021_053)

Le Maire demande aux membres présents qui seraient bénévoles ou membres des associations citées de quitter de la salle du conseil au moment du vote de la subvention pour l'association auprès de laquelle ils sont membres.

Michel Andolfo quitte la salle et ne prend pas part au vote.

M. Grégory Lafosse, conseiller municipal, expose :

Vu la délibération n°2021_044 relative à la subvention 2021 au comité des fêtes ;

Vu la demande de subvention complémentaire déposée par le comité des fêtes en date du 9 juin 2021 pour l'organisation d'un feu d'artifice lors de la fête locale 2021 ;

Association	Subvention 2021 attribuée	Demande de subvention complémentaire 2021	Subvention 2021 proposée
Comité des fêtes	3000 €	1000 €	1000 €

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER l'attribution d'une subvention complémentaire de 1000 € au titre de l'année 2021 pour le comité des fêtes de Serres-sur-Arget.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder aux démarches et à signer les documents nécessaires à cette présente décision.**

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Subvention complémentaire à la Truite de la Barguillère (2021_054)

Le Maire demande aux membres présents qui seraient bénévoles ou membres des associations citées de quitter de la salle du conseil au moment du vote de la subvention pour l'association auprès de laquelle ils sont membres.

Thierry TORRES quitte la salle et ne prend pas part au vote. Sonia PORTET est notée absente.

M. Grégory Lafosse, conseiller municipal, expose :

Vu la délibération n°2021_028 relative à la subvention 2021 pour la Truite de la Barguillère ;

L'association la Truite de la Barguillère a déposé une demande de subvention complémentaire pour leurs actions avec les écoles de la vallée.

Le tableau ci-après récapitule le montant des subventions attribuées à cette association en 2021, le montant demandé pour la subvention 2021 et le montant proposé au vote du Conseil municipal :

Association	Subvention 2021 attribuée	Demande de subvention complémentaire 2021	Subvention 2021 proposée
la Truite de la Barguillère	100 €	350 €	350 €

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER l'attribution d'une subvention complémentaire de 350 € au titre de l'année 2021 pour la Truite de la Barguillère.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder aux démarches et à signer les documents nécessaires à cette présente décision.**

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0